

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE LE 26 JANVIER 2026  
À 20 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
MONSIEUR STEVEN ALLAIN, MAIRE SUPPLÉANT.**

**Les conseillers présents :**

Caroline Bujold  
Marie-Christie Garreau  
François Poirier  
Marie-Joe Henry  
Josée Miousse-Pratte

**Sont également présents :**

Monsieur Jordan Charest, directeur général et greffier-trésorier  
Madame Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière adjointe.

**Est absente :**

Madame Josiane Appleby, mairesse.

Conformément aux articles 152 et 153 du *Code municipal*, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du Conseil. Les membres du Conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

.....

**026-01-2026      OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les conseillers présents à l'ouverture de la séance formant quorum, le président ouvre la séance à 20 h 53 et invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

**027-01-2026      AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général et greffier-trésorier confirme avoir notifié l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil.

.....

**028-01-2026      AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE  
TAXATION NUMÉRO 351-2026**

Le Conseil municipal, par le conseiller François Poirier donne avis de motion qu'à une séance subséquente, un règlement de taxation portant le numéro 351-2026 sera adopté afin de fixer le taux de la taxe foncière, les tarifs et les compensations pour les services pour l'année 2026.

Le projet de règlement de taxation numéro 351-2026 est présenté à l'assemblée par le maire suppléant, monsieur Steven Allain.

Ce projet de règlement est disponible pour fins de consultation au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse.

.....

**029-01-2026 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément au *Code municipal*, la période de questions porte exclusivement sur les prévisions budgétaires.

.....

**030-01-2026 CLÔTURE**

Il est proposé par la conseillère Marie-Christie Gareau et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 54.

\_\_\_\_\_  
Steven Allain,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Jordan Charest,  
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Steven Allain, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

.....